



Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil  
de la MRC Avignon,  
tenue le 12 février 2025 à 20 h, à Maria

**Copie de résolution**

**Sont présents(es):** Monsieur Mathieu Lapointe, Préfet  
Monsieur David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier  
Madame Viviane Leblanc, secrétaire de réunion  
Madame Aude Buevoz, directrice générale adjointe  
Monsieur Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix  
Madame Doris Deschênes, mairesse de Saint-André-de-Restigouche  
Madame Cynthia Dufour, mairesse de Saint-Alexis-de-Matapédia  
Madame Rachel Dugas, mairesse de Nouvelle  
Monsieur David Ferguson, maire de Ristigouche-Sud-Est  
Monsieur Rémi Lagacé, maire de Saint-François-d'Assise  
Madame Nicole Lagacé, préfète suppléante et mairesse de Matapédia  
Monsieur Jean-Claude Landry, maire de Maria  
Madame Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer  
Monsieur Bruce Wafer, maire d'Escuminac  
Madame Françoise Gallant, conseillère Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia

**Excusés :** Monsieur Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

**Mouvement Santé mentale Québec**

**CMRC-2025-02-12-346**

Intervenant : Mouvement Santé mentale Québec

Sujet : Journée nationale de promotion de la santé mentale positive / 13 mars

Suivi : Appui

Document déposé : MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC. *Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025*. Documentation. 6 pages.

**Résolution concernant l'appui de la MRC Avignon au Mouvement Santé mentale Québec relativement à la proclamation de la "Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2025".**

CONSIDÉRANT la demande d'appui à la MRC Avignon de Mouvement Santé mentale Québec;

CONSIDÉRANT que le 31 mars 2022, les élu.es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive***.

CONSIDÉRANT que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** »;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens**;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon proclame la ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa MRC à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

Que la MRC Avignon invite les municipalités de son territoire à adhérer à ce mouvement et à proclame la ***Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*** ainsi qu'à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

**Suivi : Publication sur le site web de la MRC**

**Extrait de résolution : David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, Municipalités de la MRC Avignon et Dominique Bouchard, directrice Centre Accalmie**



---

David Bourdages  
Directeur général et greffier-trésorier